



**European Journal of Turkish Studies**

Social Sciences on Contemporary Turkey

2 | 2005

**THEMATIC ISSUE**

**Hometown Organisations in Turkey**

---

## Le développement des associations de *hemşehri* en Turquie (1933-2003) à l'échelle nationale et départementale

*Development of Hemşehri Associations in Turkey (1933-2003) at the National and Departmental Level*

**Alexandre Toumarkine**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ejts/409>

DOI : 10.4000/ejts.409

ISSN : 1773-0546

### Éditeur

EJTS

### Référence électronique

Alexandre Toumarkine, « Le développement des associations de *hemşehri* en Turquie (1933-2003) à l'échelle nationale et départementale », *European Journal of Turkish Studies* [En ligne], 2 | 2005, mis en ligne le 15 novembre 2005, consulté le 16 février 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ejts/409> ; DOI : 10.4000/ejts.409

---

---

Citation : Toumarkine, Alexandre (2005) 'Le développement des associations de *hemşehri* en Turquie (1933-2003) à l'échelle nationale et départementale ', *European Journal of Turkish Studies*, Thematic Issue N°2 - Hometown Organisations in Turkey, URL : <http://www.ejts.org/document409.html>  
To quote a passage, use paragraph (§).

---

## **Le développement des associations de *hemşehri* en Turquie (1933-2003) à l'échelle nationale et départementale**

Alexandre Toumarkine

**Abstract.** Using original sources provided by the Turkish Minister for the Interior, the author analyses the phenomena of the development of hometown associations at a regional and national level. As a result, we see that if Ankara and Istanbul play a key role, the phenomenon is a much larger one, and that especially from the 1990s, a number of administrative regions were implicated. Moreover, the author finds that the political background is the factor which best explains regional differences.

L'abondante littérature sur le développement de la société civile en Turquie souligne l'expansion récente des associations, mais paradoxalement assez peu son histoire, sa chronologie<sup>1</sup>. De même, on compare peu le développement de types différents d'associations, voire le développement d'une catégorie spécifique d'association, alors que cette étude est la base quantitative fondamentale des autres travaux sur le milieu associatif. Il est donc pertinent de se demander depuis quand et à quel rythme les associations de pays<sup>2</sup> se sont développées en Turquie.

[2] C'est la première question à laquelle cet article entend répondre à partir d'une source originale et en tentant modestement de proposer quelques hypothèses causales. Dans la littérature scientifique, comme dans les médias, les associations de *hemşehri* sont présentées et abordées comme un phénomène urbain propre aux grandes métropoles de Turquie : Istanbul et, à moindre titre, Ankara. Sans nier la place prépondérante prise par ces deux agglomérations urbaines, cet article a aussi pour objet de montrer, à partir de l'examen d'une source statistique, que ces associations *hemşehri* existent aussi dans d'autres régions et donc dans d'autres villes du pays. On montrera même qu'il s'agit depuis les années 1990 d'un phénomène touchant le pays tout entier.

[3] Notre analyse sera à la fois synchronique à l'échelle des départements (*il*) de toute la Turquie, mais aussi diachronique, puisque les données utilisées couvrent la période allant de 1903 à 2002-2003. Si certains travaux sur les associations de *hemşehri* ont déjà utilisé des données globales à l'échelle du pays, l'analyse au niveau de tous les départements est inédite, seuls les départements d'Ankara et Istanbul<sup>3</sup> ayant fait l'objet d'études quantitatives de données. Après une brève présentation de la source utilisée, nous traiterons d'abord de la dimension temporelle au niveau national, puis de la dimension spatiale par département, en la croisant avec la chronologie du développement de ces associations au niveau départemental.

---

<sup>1</sup> Je remercie Pascal Leboutellier pour la fabrication des cartes illustrant les analyses à l'échelle départementale et Benoit Fliche pour la constitution des graphes.

<sup>2</sup> Nous avons employé indifféremment 'association de pays' et 'association de *hemşehri*' dans cet article.

<sup>3</sup> Pour Ankara, cf. Sari (2002 : 135, annexe 2), pour Istanbul cf. par exemple Kurtoğlu (1989 : 62) et Sari (2002 : 34).

## I. Les sources

[4] La source utilisée est un fichier Excel communiqué par la Direction Générale de la Sûreté (Emniyet) à Ankara<sup>4</sup>, concernant toutes les associations, y compris les associations de *hemşehri*. Ce fichier s'arrête dans le courant de l'année 2003, les données fournies pour cette année sont donc incomplètes. Cette recension est anonyme, c'est-à-dire que nous ne disposons pas du nom ou de la raison sociale des associations. Pour chaque association sont indiqués le département et l'année de création. Les associations sont recensées selon différentes catégories<sup>5</sup>. Nous en avons extrait trois : celle des associations d'entraide<sup>6</sup> *hemşehri*<sup>7</sup>, mais aussi celles des associations d'immigrés (*göçmen*) du Caucase et du Turkestan (*sic*) d'une part, et des Balkans de l'autre<sup>7</sup>. Le fichier est subdivisé en deux sous-fichiers : l'un recense les associations créées et toujours actives, l'autre les associations dissoutes (en indiquant donc l'année de création mais sans préciser l'année de dissolution). La catégorisation par création d'association nous permet de mieux comprendre la perspective de l'Emniyet, qui semble s'intéresser surtout à l'évolution du nombre de créations et bien sûr à un état des associations existantes.

---

<sup>4</sup> Ce fichier a probablement été élaboré par le Bureau des Associations (Dernekler Masası).

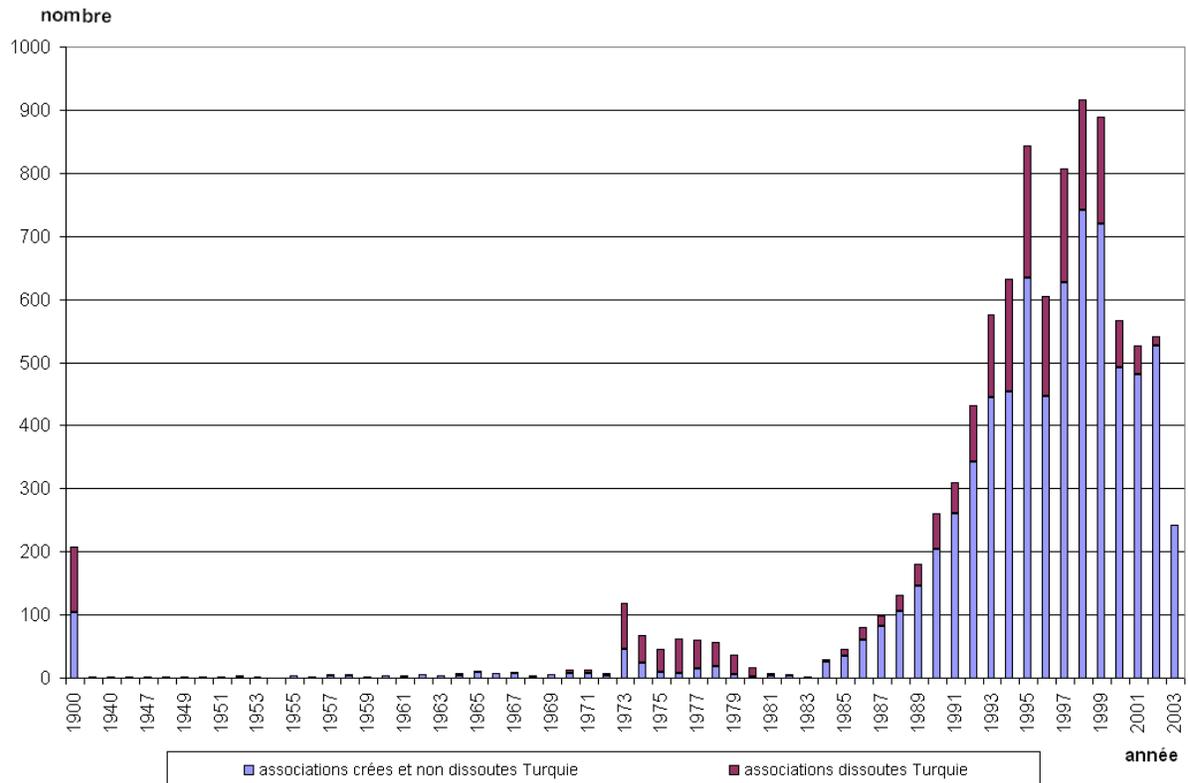
<sup>5</sup> Il serait fastidieux ici d'énumérer toutes ces catégories. Disons simplement qu'elles sont beaucoup plus nombreuses et précises que celles habituellement citées dans la littérature sur les associations qui utilise des fichiers de l'Emniyet. Cf. par exemple Toksöz (1983 : 376), qui présente sept catégories.

<sup>6</sup> 'Entraide' correspond dans la nomenclature du fichier au terme *yardımlaşma*.

<sup>7</sup> Pour la distinction entre association de *göçmen* et de *hemşehri*, on se reportera au texte introductif du numéro.

Citation : Toumarkine, Alexandre (2005) 'Le développement des associations de *hemşehri* en Turquie (1933-2003) à l'échelle nationale et départementale ', *European Journal of Turkish Studies*, Thematic Issue N°2 - Hometown Organisations in Turkey, URL : <http://www.ejts.org/document409.html>  
To quote a passage, use paragraph (§).

### Graphe 1 : Evolution du nombre d'associations en Turquie



[5] Après avoir sélectionné au préalable les associations de *hemşehri* et les associations de *göçmen*, nous avons fondu les deux fichiers (*i.e.* ceux des associations dissoutes et non dissoutes) pour obtenir la liste des associations créées, qu'elles aient été dissoutes ou non par la suite. Quelle est la fiabilité des données de ce fichier ? Elle est difficile à juger en raison de la non identification des associations mentionnées. A partir des associations de *göçmen* dont l'historique nous est par ailleurs mieux connu (Toumarkine 2000) que celui des associations de *hemşehri*, on peut penser que le total des associations est en deçà de la réalité<sup>8</sup>. Comment s'explique cette minoration ? Il est

<sup>8</sup> Concernant les associations de *hemşehri* pour la période républicaine, utilisant des données provenant de l'Istanbul Emniyet Müdürlüğü, Güvenlik Şubesi, Dernekler Masası (Direction de la Sûreté d'Istanbul, Section de la Sécurité, Bureau des Associations), Ayça Kurtoğlu arrive à la même conclusion (*i.e.* une minoration du nombre d'associations). Elle utilise donc la même source que nous mais au niveau de la Sûreté d'Istanbul et non de l'administration centrale de la Sûreté, à Ankara. (*cf.* son intervention orale aux journées d'études sur les 'associations de *hemşehri* en Turquie', organisées à l'Institut Français d'Etudes Anatoliennes (IFEA) - Istanbul les 29 et 30 mars 2004). La comparaison est donc possible entre nos deux sources si on se place au

---

Citation : Toumarkine, Alexandre (2005) 'Le développement des associations de *hemşehri* en Turquie (1933-2003) à l'échelle nationale et départementale ', *European Journal of Turkish Studies*, Thematic Issue N°2 - Hometown Organisations in Turkey, URL : <http://www.ejts.org/document409.html>  
To quote a passage, use paragraph (§).

---

possible qu'elle tienne en partie au fait que certaines associations *hemşehri* n'ont pas été enregistrées comme telles par l'Emniyet et figurent donc dans d'autres catégories. Pour le reste, si logiquement toutes les associations doivent être enregistrées au Ministère de l'Intérieur, il est possible aussi que lors de la saisie du fichier des erreurs aient été commises. Au final, si l'exactitude des données fournies par cette source est contestable, nous considérons que cette source inédite est fiable et digne d'intérêt par les ordres de grandeur qu'elle propose.

## II. Les associations de la fin de la période ottomane

[6] Les données fournies dans le fichier remontent aux années antérieures à la République. Curieusement les créations d'associations pour cette période correspondent toutes à une seule année de référence : 1900. On sait pourtant que la liberté d'association n'est reconnue dans l'Empire ottoman que consécutivement à la révolution Jeune Turquie de 1908. Certes, des associations non légalisées ont pu voir le jour dans les dernières années de l'ère hamidienne, comme en témoigne la création des clubs sportifs de Beşiktaş (1903), Galatasaray (1905) et Fenerbahçe (1907). Cependant, les études sur le développement de la vie associative dans les dernières décennies ottomanes (Alkan 1998) soulignent toujours l'essor considérable des créations d'associations parfois éphémères, dans la période postérieure à la Révolution du 23 juillet 1908. Il est donc plus plausible que la mention de la date de 1900 soit une convention pour renvoyer à des associations créées avant la naissance de la République. Les totaux obtenus par 'département'<sup>9</sup> pour cette période sont probablement à considérer avec plus de circonspection que ceux de l'ère républicaine.

---

niveau d'Istanbul. Ayça Kurtoğlu donne pour un intervalle allant de 1944 à 1950, un total de 14 créations, alors que le fichier de l'Emniyet centrale d'Ankara que nous avons utilisé, recense seulement trois associations créées pour cette période. De 1950 à 1960, on obtient 37 (Emniyet d'Istanbul) pour 10 (Emniyet centrale d'Ankara) ; de 1960 à 1970, 53 pour 108. A partir de la même source que nous (la Sûreté Générale d'Ankara), mais à partir de registres où la catégorie association *hemşehri* n'apparaît pas en tant que telle, Engin Sarı (2002 : 90 n. 39, 134 annexe 1), dans son tableau des créations d'associations de pays aboutit pour l'intervalle 1944-2001 (l'année 2002 est incomplète) à un total de 8 153 créations. Pour le même intervalle, le fichier que j'utilise indique un total de 8 539, soit une différence de 386. Si l'on examine le total de créations année par année, des différences apparaissent de manière régulière, entre notre source et celle de Sarı. Cela ne modifie les grandes tendances, c'est-à-dire les inflexions intervenues dans les années 1970, 1980 et 1990 qui sont présentées dans notre article. Pour Ankara, Engin Sarı (2002: 135, annexe 2) obtient pour le même intervalle, 1 211 créations alors que notre total s'élève à 1 199, soit une différence, minime, de 12.

<sup>9</sup> Se pose bien évidemment le problème du changement des catégories de territoires administratifs et des modifications du découpage administratif du pays de l'Empire à la République.

---

Citation : Toumarkine, Alexandre (2005) 'Le développement des associations de *hemşehri* en Turquie (1933-2003) à l'échelle nationale et départementale ', *European Journal of Turkish Studies*, Thematic Issue N°2 - Hometown Organisations in Turkey, URL : <http://www.ejts.org/document409.html>  
To quote a passage, use paragraph (§).

---

[7] Les associations *hemşehri* ne sont pas mentionnées dans les articles récents sur la vie associative de cette époque. Il semble pourtant qu'elles se soient elles aussi épanouies puisque la source de l'Emniyet indique 219 créations d'associations d'*hemşehri* pour 1900 dans un cadre qui est bien évidemment celui des territoires de la future république et non celui, plus vaste, de l'Empire finissant. Si l'on descend au niveau régional, le classement - *a posteriori* - par département réserve une surprise de taille, puisque c'est Antalya qui arrive en tête avec 87 créations. Suivent Istanbul avec 79 et Ankara avec 42, Eskişehir avec deux créations, et enfin huit 'départements' (Amasya, Erzincan, Kocaeli, Konya, Malatya, Sivas, Trabzon et Yalova), chacun ne comptant qu'une seule création d'association. A part l'anomalie du rang occupé par Antalya, si bien sûr il n'y a pas d'erreur, les créations se concentrent dans les départements d'Istanbul et Ankara, et sont rares dans le reste des régions anatoliennes. Le rôle disproportionné d'Ankara et surtout d'Istanbul peut être posé comme un constante, comme nous le verrons en abordant les créations de la période républicaine.

### **III. La dimension temporelle: les créations et dissolutions d'associations de *hemşehri* et de *göçmen* à l'échelle nationale de 1933 à 2003**

#### **Les créations**

[8] Si les premières créations d'associations de pays sous la République remontent à 1933 (deux fondations), il faut attendre 1947 pour que celles-ci prennent un caractère annuel régulier<sup>10</sup> et ceci jusqu'en 2003<sup>11</sup>. On pourrait penser que la loi sur les associations de 1946 a joué ici un rôle. Mais en fait elle est aussi restrictive que la loi précédente sur les associations, adoptée en 1938 (Yayla *et al.* 2003). Il faudrait plutôt mettre en avant le rôle du contexte politique, c'est-à-dire du processus de passage au multipartisme engagé depuis 1945. Jusqu'en 1964, le nombre d'associations créées chaque année ne dépasse pas cinq ou six. De 1964 à 1972, ce nombre oscille entre 6 et 12<sup>12</sup>. Faut-il voir dans cette augmentation un effet indirect du climat politique créé cette fois par la Constitution de 1961? C'est possible. En tout cas, l'augmentation n'est pas imputable à la

---

<sup>10</sup> A une exception près, l'année 1954, où aucune association n'est créée.

<sup>11</sup> Cf. le tableau 'Les associations de *hemşehri* créées et dissoutes en Turquie (1900-1923)'.

<sup>12</sup> Avec une exception en 1968 où seules 4 associations sont fondées.

---

Citation : Toumarkine, Alexandre (2005) 'Le développement des associations de *hemşehri* en Turquie (1933-2003) à l'échelle nationale et départementale ', *European Journal of Turkish Studies*, Thematic Issue N°2 - Hometown Organisations in Turkey, URL : <http://www.ejts.org/document409.html>  
To quote a passage, use paragraph (§).

---

législation sur les associations qui reste jusqu'en 1972, comme le soulignent Yayla, Bıçak et Uçar (2003) animée par un esprit prohibitif (*yasakçı*), et attachée de manière excessive au respect de la règle (*aşırı kuralcı*) exprimant une logique d'*overregulation*. Le boom dans les créations d'associations intervient en 1973 avec 118 nouvelles associations. On serait tenté ici d'y voir les effets de la nouvelle loi (no 1630) sur les associations (*Dernekler Kanunu*), plus libérale. Mais si, dans les années qui suivent et jusqu'au coup d'Etat de 1980, la moyenne des créations d'associations est beaucoup plus élevée que de 1964 à 1972<sup>13</sup>, on revient dès 1974 à un nombre de créations par an qui oscille entre la quarantaine et la soixantaine. Comme si, après un enthousiasme initial en 1973, le soufflet retombait en partie. Cet essoufflement pourrait expliquer la lente baisse de 1977 à 1980.

[9] Le redémarrage des créations d'associations en général et des associations de *hemşehri* en particulier ne commence vraiment qu'en 1984<sup>14</sup>. Peut-on considérer que la nouvelle loi sur les associations, adoptée en 1983, joue ici un rôle incitatif ? Rien n'est moins sûr, comme toutes celles adoptées dans la foulée du coup d'Etat, la loi de 1983 est plus restrictive que celle de 1972. Mais beaucoup d'associations ayant été dissoutes en 1980, il était naturel qu'un mouvement de création apparaisse dès 1984. De 1984 à 1995, en effet, les créations suivent une progression constante. A part l'"accident" de 1996 (605 créations), les années 1994-1999 représentent un pic ; les créations annuelles oscillant entre 807 et 917. Enfin les années 2000-2002 voient celles-ci chuter pour se situer annuellement entre 526 et 566. Comment expliquer cette baisse brutale ? On serait tenté d'y voir un phénomène de saturation. A moins que, dans une logique de substitution, les créations de *vakıf* - qui se multiplient déjà dans les années précédentes (*Yeni Vakıflar Kataloğu* 1984) ou encore celles d'associations d'hommes d'affaires<sup>15</sup> - aient pris partiellement la relève.

[10] Nous avons cherché les explications internes (phénomène de saturation ou de substitution) et les contraintes externes (évolution du droit des associations et contexte politique). Si on ne peut faire que des conjectures concernant les premières, les secondes semblent intervenir de

---

<sup>13</sup> De 1974 à 1979, la moyenne est de 55 créations. L'année 1980 ne doit pas être placée sur le même plan en raison du coup d'Etat du 12 septembre.

<sup>14</sup> De 1981 à 1983, il n'y a au total que 15 créations d'associations de *hemşehri*, soit la moitié de celles de l'année 1984.

<sup>15</sup> Il s'agit ici des associations d'hommes d'affaires originaires de la même région, mais qui ne sont pas recensées comme associations *hemşehri* dans les statistiques.

---

Citation : Toumarkine, Alexandre (2005) 'Le développement des associations de *hemşehri* en Turquie (1933-2003) à l'échelle nationale et départementale ', *European Journal of Turkish Studies*, Thematic Issue N°2 - Hometown Organisations in Turkey, URL : <http://www.ejts.org/document409.html>  
To quote a passage, use paragraph (§).

---

manière plus nette. On peut postuler un effet d'entraînement de la législation lorsqu'elle est libérale (le cas de la loi de 1972), mais il n'est pas possible de juger d'un éventuel effet dissuasif lorsque cette législation est au contraire restrictive et liberticide : la période 1938-1972 et la loi de 1983. En fait cette législation ne semble pas empêcher les augmentations du nombre de créations. Sur un axe libéralisation/répression, le climat politique, que cela soit de manière positive (début du multipartisme, libéralisation des années Özal) ou négative (le coup d'Etat de 1980), sembler influencer plus nettement que le droit associatif.

### **Les dissolutions**

[11] Rappelons que nous ne disposons pas, à partir du fichier, d'information sur l'année où intervient la dissolution des associations. Nous ne savons pas non plus lesquelles ont été dissoutes, puisque le fichier est anonyme. Les associations dissoutes sont classées en fonction de leur année de création. On peut donc, pour chaque année, savoir combien parmi les associations créées la même année ont été dissoutes. Les dissolutions progressent avec l'augmentation des créations. Les années 1970 étant le cadre d'une augmentation notable des créations, il est donc normal que les dissolutions augmentent fortement à partir de 1973 (on passe de 5 à 72 dissolutions entre 1972 et 1973). Sur les 448 associations créées de 1973 à 1979, 325 ont été dissoutes, soit 72,5%. De 1984 à 1994 pour 2775 créations, on recense 616 dissolutions, soit 22,2%. On obtient un pourcentage de dissolution équivalent pour la période d'apogée des créations, celle qui va de 1995 à 1999<sup>16</sup>. Pour expliquer le très fort pourcentage de dissolutions pour 1973-1979, le facteur du coup d'Etat de 1980 pourrait être avancé<sup>17</sup> : dans le climat de forte polarisation politique que vit la société turque dans les années 1970, la politisation de ces associations de pays - qui par nature sont des associations non politiques - est la raison qui vient immédiatement à l'esprit. Ayça Kurtoğlu privilégie cette explication dans son analyse à l'échelle du département d'Istanbul (Kurtoğlu 1989 : 63). Il est aussi possible le régime ait considéré cette expression d'une identité locale et régionale comme nocive, car porteuse de séparatisme (*bölücülük*) potentiel. On pourrait aussi penser qu'un grand nombre d'associations,

---

<sup>16</sup> Cette différence dans le ratio des dissolutions est visible sur le tableau 'Evolution des associations en Turquie': Pour 4 062 créations, 895 dissolutions pour cette période (1995-1999).

<sup>17</sup> Malheureusement comme le fichier n'indique pas l'année de dissolution, il est impossible d'en déduire le pourcentage de dissolutions intervenues en 1980.

---

Citation : Toumarkine, Alexandre (2005) 'Le développement des associations de *hemşehri* en Turquie (1933-2003) à l'échelle nationale et départementale ', *European Journal of Turkish Studies*, Thematic Issue N°2 - Hometown Organisations in Turkey, URL : <http://www.ejts.org/document409.html>  
To quote a passage, use paragraph (§).

---

créées à la va vite auraient disparu rapidement dans les années 1970. On en est malheureusement réduit ici aussi aux conjectures, mais le facteur politique du 12 septembre semble le plus pertinent. Concernant les dissolutions des années 1990, dans un climat politique de libéralisation, c'est par contre l'hypothèse de la saturation qui semble s'imposer : le boom des associations de 1984 à 1999 ayant entraîné un déchet d'associations quasi mortes nées.

### **Le cas des associations de *göçmen***

[12] Au total, de 1948<sup>18</sup> à 2003, 208 associations d'immigrés du Turkestan et du Caucase ont été créées. Pour les Balkaniques, de 1946 à 2003, 166 associations sont fondées. On est, répétons-le, mieux renseigné sur l'histoire de ce monde associatif des *göçmen* que sur celui des *hemşehri*. Le démarrage des créations en 1946 et 1948 s'explique par la composition et le rôle joué par ces associations dans le climat d'anticommunisme et de guerre froide de l'époque. Souvent fondées et animées par des immigrants de fraîche date, fuyant les régimes communistes des Balkans et de l'Union Soviétique, ces associations qu'elles soient composées d'immigrés turcs ou non turcs ont souvent adopté un discours panturquiste. Les créations intervenues de 1967 à 1978 renvoient pour les Caucasiens à une dimension idéologique différente, puisque les associations caucasiennes défendent des particularismes culturels communautaires, non turcs (*cf.* les associations nord-caucasiennes et géorgiennes) et ne situent plus dans le creuset panturquiste. Pour les associations balkaniques, l'augmentation intervenue de 1985 à 1987 s'explique probablement par les émigrations de Turcs de Bulgarie provoquées par la politique discriminatoire de Jivkov<sup>19</sup>. Dans la première moitié des années 1990, les créations augmentent pour les deux groupes de *göçmen*. Ici les explications sont variées : chute de l'Union Soviétique et du bloc communiste qui désenclave ces régions ; conflits et guerres dans les Etats post-communistes au Caucase et dans les Balkans qui génèrent des exils et poussent les descendants des immigrants d'hier installés en Turquie à s'engager politiquement autour d'enjeux renvoyant aux régions d'origine de leurs ancêtres. Si la libéralisation de la Turquie des années 90 est aussi à prendre en compte, il reste qu'au total c'est plus le rôle de facteurs externes que la sensibilité au contexte politique interne et aux évolutions du droit des associations

---

<sup>18</sup> On ne prend pas en compte ici l'association créée en 1900.

<sup>19</sup> En décembre 1984, Jivkov lance une campagne de changement forcé des noms de la minorité turque.

---

Citation : Toumarkine, Alexandre (2005) 'Le développement des associations de *hemşehri* en Turquie (1933-2003) à l'échelle nationale et départementale ', *European Journal of Turkish Studies*, Thematic Issue N°2 - Hometown Organisations in Turkey, URL : <http://www.ejts.org/document409.html>  
To quote a passage, use paragraph (§).

---

qui semble prépondérant. Quant aux dissolutions, elles apparaissent surtout à partir de la fin des années 1980 et durant la décennie 1990<sup>20</sup>. Ce caractère tardif peut s'expliquer par le fait que les associations créées jusqu'à la moitié des années 1980 étaient très encadrées idéologiquement et politiquement, c'est lorsqu'elles s'émancipent qu'elles deviennent suspectes au régime. Il faut intégrer les Turcs de Thrace dans les associations balkaniques, dont le réseau associatif est l'un des rares à fonctionner avec un centre et des branches dans plusieurs arrondissements d'Istanbul et des villes de Turquie. La Grèce est avec la Bulgarie l'un des Etats balkaniques ayant généré la plus forte immigrationi 'turque' (voir [Hersant](#) dans ce numéro).

---

<sup>20</sup> Cf. le tableau 'Evolution des associations en Turquie'.

Citation : Toumarkine, Alexandre (2005) 'Le développement des associations de *hemşehri* en Turquie (1933-2003) à l'échelle nationale et départementale ', *European Journal of Turkish Studies*, Thematic Issue N°2 - Hometown Organisations in Turkey, URL : <http://www.ejts.org/document409.html>  
 To quote a passage, use paragraph (§).

**Tableau 1 : Associations d'immigrés caucasiens et turkestanais créées et dissoutes en Turquie (1900-2003)**

Année	Associations créées et non dissoutes	Associations dissoutes	Somme des associations créées
1900	1		1 ?
1948	2		2
1951	1		1
1953		1	1
1954	1		1
1955	2		2
1960	1		1
1965	1		1
1967	2		2
1969	1	1	2
1973	3	2	5
1974		1	1
1976	1	1	2
1978	3		3
1984	1		1
1985		1	1
1986	1		1
1987	2		2
1988	3		3
1989	4	2	6
1990	6	3	9
1991	8	6	14
1992	21	6	27
1993	17	5	22
1994	22	5	27
1995	19	4	23
1996	3		3
1997	3		3
1998	5	2	7
1999	7	2	9
2000	3	2	5
2001	6	1	7
2002	6		6
2003	8		8
total	164	45	209

Citation : Toumarkine, Alexandre (2005) 'Le développement des associations de *hemşehri* en Turquie (1933-2003) à l'échelle nationale et départementale ', *European Journal of Turkish Studies*, Thematic Issue N°2 - Hometown Organisations in Turkey, URL : <http://www.ejts.org/document409.html>  
 To quote a passage, use paragraph (§).

**Tableau 2 : Associations d'immigrés balkaniques créées et dissoutes en Turquie (1900-2003)**

année	Association s créées et non dissoutes	Association s dissoutes	Somme des association s créées
1900	1		1
1946	1		1
1947	1		1
1949	1		1
1950	1		1
1952	1		1
1956	1		1
1958	1		1
1967	1		1
1970	1		1
1971	1		1
1972	1		1
1974	2		2
1976	1		1
1977	1		1
1978	3		3
1979	1		1
1980	1		1
1984	1		1
1985	9	1	10
1986	2	2	4
1987	8		8
1988	1		1
1989	3	1	4
1990	2		2
1991	9	2	11
1992	10	4	14
1993	9	2	11
1994	17	3	20
1995	5	3	8
1996	7	1	8
1997	6	3	9
1998	7		7
1999	4	3	7
2000	8	1	9
2001	6		6
2002	4		4
2003	2		2
total	141	26	167

#### **IV La dimension spatiale : créations et dissolutions d'associations à l'échelle des départements**

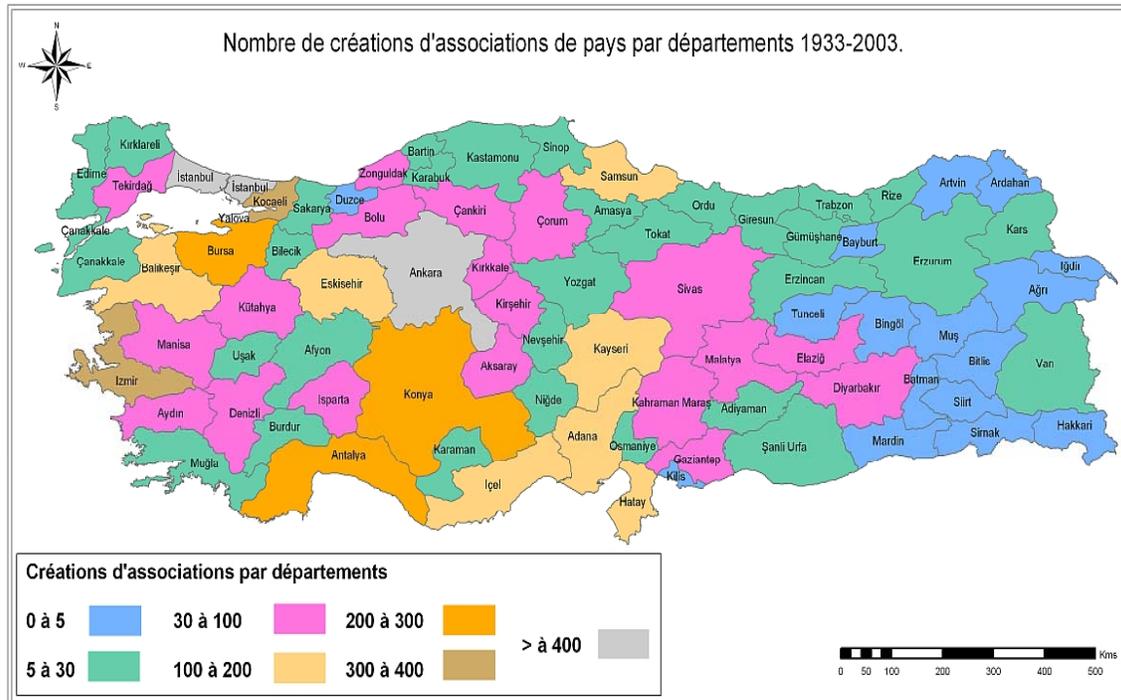
[13] Les associations de *göçmen* sont implantées principalement à Istanbul et Ankara ; pour le reste, leur localisation renvoie à certaines zones géographiques d'implantation (Marmara pour les Balkaniques et les Caucasiens, Thrace pour les seuls Balkaniques). Cette logique de localisation des associations dans des zones d'implantation des immigrés est propre aux associations de *göçmen* (par rapport à celles de *hemşehri*), mais elle n'est pas systématique. Ainsi par exemple, les départements de Kayseri et de Samsun qui comptent pourtant une forte proportion de descendants d'immigrés nord-caucasiens ne se signalent pas par leurs créations d'associations.

[14] Dans le cas des associations de *hemşehri*, en termes de nombre de créations, les disparités entre départements, voire entre zones géographiques sont patentes. Si l'on fait la somme des associations créées par département, en omettant les créations des années 1900, il apparaît d'abord qu'Istanbul (avec 4 250 créations) et Ankara (avec 1 254) se distinguent des autres départements. Le troisième, celui d'Izmir, ne compte en effet que 298 créations. Pour distinguer des blocs, nous avons choisi de travailler à partir des écarts. Cela est relativement facile, sauf lorsqu'il s'agit de séparer les départements totalisant entre 0 et 30 créations d'associations. Nous avons décidé dans ce cas de séparer le groupe allant de 0 à 5 et celui allant de 5 à 30.

[15] Le premier ensemble (de 0 à 5 créations) renvoie à des départements (13 au total) situés quasiment tous à l'Est du pays : au nord-est pour deux d'entre eux (Artvin, Ardahan), au centre pour cinq (Ağrı, Iğdır, Muş, Bingöl, Tunceli) et enfin cinq au sud (Hakkari, Şırnak, Batman, Mardin, Kilis). Il manque les départements de Rize, Van, Erzurum, Kars, Diyarbakır, Urfa et Gaziantep pour que l'on puisse parler d'un continuum comprenant tout l'Est. Ce premier ensemble comprend aussi un département situé hors de cette Anatolie orientale, celui de Düzce. La transformation de Düzce d'*ilçe* en *il*, intervenue en 1999, est peut-être la raison de cette présence d'un département si occidental dans cette catégorie : les créations éventuelles ne pouvant pas être recensées avant 1999.

Citation : Toumarkine, Alexandre (2005) 'Le développement des associations de *hemşehri* en Turquie (1933-2003) à l'échelle nationale et départementale ', *European Journal of Turkish Studies*, Thematic Issue N°2 - Hometown Organisations in Turkey, URL : <http://www.ejts.org/document409.html>  
 To quote a passage, use paragraph (§).

**Carte 1 : Nombre de créations d'associations de pays par départements (1933-2003)**



[16] Pour le reste, comment expliquer ce faible nombre de créations dans l'Est? Cette localisation ne correspond qu'en partie aux zones de plus fort exode rural (Deli *et al.* 2002: 28). Ce sont en fait des raisons politiques qui semblent déterminantes. Ces régions orientales sont frontalières et on peut concevoir que l'Etat y soit plus opposé à la création d'associations de pays. Le Sud-est ou le département de Tunceli soumis à plusieurs reprises à des régimes d'exception sont à cet égard dans une position délicate. Enfin, notons que des départements comme Bayburt ou Artvin, connus pour être des points de fort exode vers les grandes villes de l'Ouest ([Pérouse](#) dans ce dossier), ne créent pas beaucoup d'associations de pays. A quelques exceptions près, les rares associations dans ces départements ont été créées dans les années 1990, surtout depuis 1996 et jusqu'à 2003. La création d'association exigerait donc cette distance vis-à-vis du département d'origine présente dans l'exode vers Ankara ou Istanbul. Mais alors comment pouvons nous expliquer le développement d'associations de pays dans le reste de la Turquie ? Il faudrait en premier lieu souligner que certaines villes devenues métropoles attirent les migrants. Mais cette explication ne permet pas de comprendre la création d'associations dans des départements où ces

Citation : Toumarkine, Alexandre (2005) 'Le développement des associations de *hemşehri* en Turquie (1933-2003) à l'échelle nationale et départementale ', *European Journal of Turkish Studies*, Thematic Issue N°2 - Hometown Organisations in Turkey, URL : <http://www.ejts.org/document409.html>  
 To quote a passage, use paragraph (§).

métropoles régionales font défaut. On peut ici émettre une autre hypothèse : ces associations de province ne seraient pas créées sous l'impulsion de ruraux montant à la ville ou d'habitants des bourgs se rendant vers un chef-lieu, elles ne seraient pas non plus le résultat d'afflux de migrants d'autres départements, mais elles seraient fondées par d'anciens migrants vers les métropoles revenus dans leur région.

**Tableau 3 : Créations d'associations par département (1933-2003)**

Département	Nombre d'associations
Istanbul	4171
Ankara	1254
Izmir	357
Kocaeli	326
Bursa	284
Konya	230
Antalya	220
Hatay	180
Içel	157
Balıkesir	155
Eskişehir	128
Adana	127
Samsun	115
Kayseri	103
Denizli	88
Tekirdağ	75
Sivas	62
Diyarbakır	59
Zonguldak	54
Gaziantep	54
Malatya	52
Elazığ	52
Kırıkkale	51

Çorum	51
Yalova	46
Manisa	45
Kütahya	42
Kırşehir	40
Bolu	37
Aydın	37
Çankırı	36
Isparta	35
Kahraman Maraş	35
Aksaray	35
Erzincan	27
Sakarya	27
Şanlıurfa	25
Tokat	23
Muğla	22
Trabzon	21
Bilecik	21
Erzurum	21
Giresun	20
Gümüşhane	20
Osmaniye	20
Ordu	20
Çanakkale	18
Burdur	16

Citation : Toumarkine, Alexandre (2005) 'Le développement des associations de *hemşehri* en Turquie (1933-2003) à l'échelle nationale et départementale ', *European Journal of Turkish Studies*, Thematic Issue N°2 - Hometown Organisations in Turkey, URL : <http://www.ejts.org/document409.html>  
 To quote a passage, use paragraph (§).

Edirne	16
Sinop	16
Karaman	16
Rize	14
Kırklareli	13
Amasya	12
Kastamonu	12
Yozgat	12
Karabük	11
Van	11
Adıyaman	10
Uşak	10
Bartın	9
Niğde	8
Afyon	8
Kars	8
Nevşehir	7

Düzce	5
Batman	4
Mardin	4
Tunceli	3
Ardahan	3
Muş	3
Siirt	3
Ağrı	2
Iğdır	2
Hakkari	1
Şırnak	1
Kilis	1
Artvin	1
Bingöl	1
Bitlis	1
Bayburt	0

[17] Le second ensemble, regroupant les départements totalisant de 5 à 30 créations d'associations, réunit des régions à la localisation très diverse<sup>21</sup>. On peut cependant noter que la zone orientale, dégagée dans le premier ensemble, est presque complétée. On peut aussi noter la présence de nombreux départements de la mer Noire (Sinop, Rize, Ordu, Trabzon, Giresun, Bartın, Karabük, Kastamonu). La mer Noire, dans son ensemble, représente une proportion très forte des associations de pays situées à Istanbul<sup>22</sup>. Nous avons donc bien la confirmation que la propension à créer des associations de pays est liée au déracinement provoqué par l'éloignement du lieu d'origine : un villageois de Kastamonu (ou d'Erzincan, autre région de fort exode rural vers Istanbul) ne crée pas d'association dans son département. Concernant les périodes de création, ce deuxième

<sup>21</sup> Cf. carte des départements comptant entre 5 et 30 créations d'associations.

<sup>22</sup> Bayraktar montre qu'en 1989 - il renvoie à Kurtoğlu (1989: 69) - comme en 2001 - il renvoie ici à des données du ministère de l'Intérieur -, la mer Noire représente respectivement 45% et 48% des associations de pays, soit 187 sur 416 et 1070 sur 2228. Cf. Bayraktar (2001: 36 n. 111, tableau IV).

---

Citation : Toumarkine, Alexandre (2005) 'Le développement des associations de *hemşehri* en Turquie (1933-2003) à l'échelle nationale et départementale ', *European Journal of Turkish Studies*, Thematic Issue N°2 - Hometown Organisations in Turkey, URL : <http://www.ejts.org/document409.html>  
To quote a passage, use paragraph (§).

---

groupe ne se signale pas, comme le premier, par la forte prééminence d'une décennie<sup>23</sup>. Il est donc plus équilibré que le tableau général à l'échelle nationale, examiné plus haut.

[18] Le troisième ensemble, celui où nous avons réuni les départements comptant entre 30 et 100 créations, ne se signale par la prédominance d'une région, mais les départements qui y figurent se concentrent dans les régions de la Thrace, l'Egée et l'Egée intérieure et enfin en Anatolie centrale<sup>24</sup>. On peut néanmoins noter que les littoraux et bien sûr l'Est du pays sont quasiment absents, à l'exception notable des deux métropoles du Sud-Est, Gaziantep et Diyarbakır<sup>25</sup>. Concernant les époques de création, il faut d'abord souligner une relative régularité. Mais, pour 11 des 20 départements figurant dans cette catégorie, les années 1970 ressortent (*cf.* en particulier Malatya, Elazığ, Diyarbakır)<sup>26</sup>. Une seconde vague de création est à noter, à partir de la seconde moitié des années 1980. On retrouve ici la tendance générale notée pour l'ensemble des associations de pays à partir de 1984.

[19] Nous avons regroupé sur une quatrième carte trois catégories : les associations comptant entre 100 et 200 créations, 200 et 300 et enfin 300 et 400. La première catégorie rassemble sept départements (d'Est en ouest : le Hatay, Adana, İçel, Kayseri, Samsun, Eskişehir et Balıkesir); le second, trois : Antalya, Konya et Bursa. Le troisième comprend Izmir et Kocaeli. On retrouve ici la plupart des grandes métropoles de Turquie après Istanbul et Ankara, à l'exception de Gaziantep et Diyarbakır<sup>27</sup>. Deux zones géographiques émergent : la Marmara et le littoral méditerranéen. Seuls Izmir et Kocaeli voient les dates de création s'étirer sur une période allant des années 1950 jusqu'aux années 2000. Pour les autres départements, c'est la décennie 1970 qui marque le début des créations, voire les années 1980 pour Kayseri ou Bursa. Pour tous ces départements, une pointe est notable dans les années 1990 et jusqu'à 2002, le début des années 2000 semblant indiquer un essoufflement.

---

<sup>23</sup> Il est vrai que ce second ensemble s'appuie sur un exode rural plus ancien.

<sup>24</sup> *Cf.* carte des départements comptant entre 30 et 100 créations d'associations.

<sup>25</sup> Sur le développement, tardif, du monde associatif, *cf.* Diken (2001), *passim*.

<sup>26</sup> Il s'agit peut-être, comme nous en avons émis l'hypothèse pour les années 1970 au niveau national, d'associations plus politisées.

<sup>27</sup> Pour un tableau de la croissance des grandes agglomérations turques (1970-200) *Cf.* Pérouse (2004: 122-123). Pour des statistiques de la population par *il* et par ville *Cf.* *Türkiye İstatistik Yıllığı* (2001 : 50-51).

---

Citation : Toumarkine, Alexandre (2005) 'Le développement des associations de *hemşehri* en Turquie (1933-2003) à l'échelle nationale et départementale ', *European Journal of Turkish Studies*, Thematic Issue N°2 - Hometown Organisations in Turkey, URL : <http://www.ejts.org/document409.html>  
To quote a passage, use paragraph (§).

---

[20] Comme on l'a noté plus haut, ces deux derniers départements, Ankara et a fortiori Istanbul, sont à isoler tant le total des fondations d'associations y est élevé. Examinés sur la longue durée, ils montrent un profil différent l'un de l'autre : à Ankara, une pointe est sensible dans les années 1970, et l'augmentation forte et continue s'étale sur un intervalle allant de 1984 à 1995, puis une baisse sensible du nombre de créations est perceptible de 1996 à 2002. Istanbul, pour sa part, ne connaît pas de pointe avant 1986, et est le cadre d'une augmentation forte et continue (malgré deux accidents) de 1986 à 1999. Puis une baisse intervient, comme à Ankara, au début des années 2000.

[21] La prépondérance des deux départements d'Ankara et d'Istanbul masque le développement important des associations de pays dans certains autres départements et pour certaines décennies. Ainsi si dans les années 70, Ankara et Istanbul sont bien en tête, il faut noter le nombre substantiel de créations à Balıkesir, Konya, dans le Hatay, à Elazığ ou encore à Malatya. Dans les années 80 et 90 (jusqu'à 1997), Istanbul et Ankara éclipsent largement les autres. Mais de 1998 à 2002, des départements comme Bursa, Kocaeli et Izmir dépassent Ankara.

[22] On peut conclure de cette analyse au niveau départemental que le phénomène des associations de pays n'est pas l'apanage des seules régions d'Ankara et d'Istanbul. L'exode rural vers les grandes villes ou l'urbanisation jouent certes un rôle, mais qui est loin d'être systématique. Ces facteurs ne suffisent pas par ailleurs à expliquer la création d'associations dans tout le pays à partir des années 1990. Même l'Est du pays qui a longtemps ignoré ce développement associatif (Diken 2001) finit, timidement, par le suivre. Au final, il semble qu'au niveau national comme au niveau départemental, ce soit bien la variable que constitue le contexte politique qui pèse le plus lourd.

---

Citation : Toumarkine, Alexandre (2005) 'Le développement des associations de *hemşehri* en Turquie (1933-2003) à l'échelle nationale et départementale ', *European Journal of Turkish Studies*, Thematic Issue N°2 - Hometown Organisations in Turkey, URL : <http://www.ejts.org/document409.html>  
To quote a passage, use paragraph (§).

---

## References

- Alkan, Mehmet (1998) *Tanzimattan Günümüze İstanbul STK'lar*, İletişim.
- Bayraktar, Ulaş (2001) *Associations de pays : les fers de lance du clientélisme politique urbain, mémoire de fin d'études*, Université Galatasaray.
- Deli, Fadime ; Pérouse, Jean-François (2002) *Migrations internes vers İstanbul : discours, sources et quelques réalités*, Les Dossiers de l'IFEA, no 9.
- Dikmen, Şeymuş (2001) *Güneydoğu'da Sivil Hayat*, İstanbul, Metis Yayınları.
- Kurtoğlu, Ayça (1989) *Kentleşme sürecinde Hemşehrilik Dernekleri : İstanbul Örneği*, Yüksek Lisans Tezi, Marmara Üniversitesi.
- Pérouse, Jean-François (2004) *La Turquie en marche. Les grandes mutations depuis 1980*, éditions de La Martinière.
- Sarı, Engin (2002) *Bir İlişki ve bir Kültür Örüntüsü olarak Hemşehrilik. Ankara'da bir Hemşehri İletişim Ağı*, Yüksek Lisans Tezi, Ankara Üniversitesi.
- Toksöz, Fikret (1983) 'Dernekler', *Cumhuriyet Dönemi Türkiye Ensiklopedisi 2*, İstanbul, İletişim Yayınları, pp. 366-378.
- Toumarkine, Alexandre (2001) 'Kafkas ve Balkan Göçmen Dernekleri : Sivil Toplum ve Milliyetçilik', in Yerasimos, Stefanos ; Seufert, Günter ; Vorhoff, Karin (derl.) *Türkiye'de sivil Toplum ve Milliyetçilik*, İstanbul, İletişim Yayınları, pp. 425-450.
- Türkiye İstatistik Yıllığı/Statistical Yearbook of Turkey* (2001), Ankara, T.C. Başbakanlık Devlet İstatistik Enstitüsü.
- Yayla, Attila ; Bıçak,Vahit ; Uçar, Bilal (2003) 'Türkiye'de Dernekleşme Özgürlüğünün Gelişmesi için Yapılması Gerekenlerle ilgili Öneriler', URL : [http://www.liberal-dt.org.tr/guncel/Diger/rapor\\_derneklesme.htm](http://www.liberal-dt.org.tr/guncel/Diger/rapor_derneklesme.htm) (site de la revue *Liberal Düşünce Topluluğu*), (dernière consultation 2004).
- Yeni Vakıflar Kataloğu* (1984) Ankara, Vakıflar Genel Müdürlüğü Yayınları.